

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice	29
- présents	28
- votant par procuration	1
- absent	0
- total des votants	29

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations
examinées en séance faits le 25 septembre 2026.

xxx

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre septembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le dix-sept septembre, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Patrick CIBOIS, Maire.

Étaient présents :

M. Patrick CIBOIS, Maire,

M. Mourad BETTAHAR, Mme Murielle MOUTIER LECERF, M. Régis RÉCHER, Mme Arlette LECACHEUR, M. Clément FOUTEL, Mme Bérénice PICAVET, M. Jean-Yves GOGNET, Mme Amel TAKARLI, Adjointes,

M. Alain TROUVÉ, Mme Roseline FEUILLYE, M. Bruno GIMAY, Mme Patricia FANNY, M. Benoît POISSON, M. Damien SIMON, Mme Sandrine COTTARD, Mme Nathalie BOULANGER, M. Christophe DUCLOS, Mme Eléonore HÉBERT, Mme Paola LABARRE, Mme Alexandra HAMARD, M. Edouard HÉRANVAL, M. Terence LECRAS, M. Robin ANGOT, Mme Christine DÉCHAMPS, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Franck LEMAÎTRE, M. Kamel BELGHACHEM, Conseillers Municipaux.

Excusée :

Mme Laëtitia HÉRANVAL qui donne pouvoir à M. Patrick CIBOIS

Absent :

//

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Roseline FEUILLYE est nommée secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n° : D.121/09.26

Objet : Budget Ville 2026
Décision modificative n°1

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 24.09.2026

Délibération n° : D.121/09.26

**Objet : Budget Ville 2026
Décision modificative n°1**

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-12, L2121-29 et L2313-1,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n°D.08/02.26 du Conseil Municipal du 26 février 2026 relative à l'adoption du Budget Principal Ville 2026,

BUDGET VILLE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Imputation	Libellé de la nature	Montant (€)	Imputation	Libellé de la nature	Montant (€)
338/6188	Autres frais divers	5 000	01/7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	800
020/65748	Subvention autres personnes de droits privés	4 000	338/747888	Autres compensations	3 700
01/6288	Autres services extérieurs	-4 000	331/74718	Autres participations	1 300
020/65888	Autres frais de fonctionnement	700			
020/61551	Entretien matériel roulant	-700			
01/6811	Dotations aux amortissements	65 000			
023	Virement à la section d'investissement	-64 200			
	TOTAL	5 800		TOTAL	5 800

INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Imputation	Libellé de la nature	Montant (€)	Imputation	Libellé de la nature	Montant (€)
01/4912	Dépréciations sur comptes de redevables	800	01/2805	Concessions et droits similaires	2 000
020/21828	Autres matériels de transport	24 264	01/28152	Bâtiments privés	5 000
020/2313	Constructions	-24 264	01/281568	Autres matériels défense civile	4 500
			01/281848	Mobilier	38 500
			01/28185	Matériel de téléphonie	7 000
			01/28188	Autres immobilisations corp.	8 000
			021	Virement de la section de fonctionnement	-64 200
	TOTAL	800		TOTAL	800

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 24.09.2026

Délibération n° : D.121/09.26

Objet : Budget Ville 2026

Décision modificative n°1

Madame LECACHEUR propose au Conseil Municipal :

- d'approuver la décision modificative n°1 du Budget Ville 2026 comme indiquée ci-dessus.

**DÉLIBÉRATION ADOPTÉE PAR 25 VOIX POUR (ELUS DE LA MAJORITE)
ET 4 VOIX CONTRE (MME DÉCHAMPS, MME MANDEVILLE, M. LEMAÎTRE, M. BELGHACHEM,
ELUS DE L'OPPOSITION).**

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,



Le Maire de Lillebonne,

Patrick CIBOIS.

La secrétaire de séance,

Roseline FEUILLYE.